



Un nouvel élan pour les Micro-Folies

Publié le 18.09.2019



Micro-Folie à Lens © S. Champeaux

C'est une première. A l'initiative du ministère de la Culture, l'ensemble des acteurs du réseau Micro-Folie se sont réunis, lundi 16 septembre, au Château de Versailles, pour évoquer leur déploiement dans de nouveaux territoires. Le point sur un dispositif qui a le vent en poupe.

En prenant l'initiative de réunir lundi 16 septembre, dans un lieu prestigieux - l'Orangerie du Château de Versailles -, les 200 élus qui participent, ou sont en train de participer, au déploiement des Micro-Folies sur l'ensemble du territoire, le ministère de la Culture lance un signal fort en direction de ce réseau culturel d'un nouveau genre.

« Les Micro-Folies sont de véritables musées numériques, des espaces de création et de diffusion, d'échanges et de rencontres, une forme de Tiers-Lieu indispensable pour nos territoires, où la culture doit aller à la rencontre de tous les Français », a affirmé Franck Riester, qui entend faire de ce dispositif l'un des fers de lance de la démocratisation culturelle.

Une Micro-Folie, qu'est-ce-que c'est ?

Modernité, souplesse, caractère unique, déclinaisons à l'infini... telles sont les principales caractéristiques de ces musées numériques modulables, qui abritent, selon les besoins du lieu d'accueil, des espaces de création, de diffusion ou de rencontre. Imaginée par Didier Fusilier, président du Parc et de la Grande Halle de La Villette, la première Micro-Folie, inaugurée à Sevran-Beaudottes en janvier 2017, réunissait 646 œuvres sur un écran géant, auxquelles venaient s'ajouter une scène, un café associatif et un atelier d'impression 3D.

Depuis, 35 autres pavillons ont vu le jour dans plusieurs régions de France, tous dotés de modules complémentaires spécifiques tels qu'une borne de réalité virtuelle permettant de consulter les programmes d'Arte 360 (Brunoy / Essonne), un espace de lecture partagée (Grand Narbonne /Aude) ou encore une ludothèque (Metz / Moselle).



Micro-Folie de Pékin © La Villette / Ministère de la Culture

Un dispositif qui se développe à l'international

Parallèlement à leur déploiement en France, les Micro-Folies se développent à l'international, où elles deviennent des lieux de diffusion de la culture Française et de promotion de la Francophonie. Pour ce faire, elles investissent notamment les réseaux culturels français. L'Alliance française d'Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis) a ainsi entièrement réaménagé sa médiathèque afin d'accueillir un Musée numérique en vue de faciliter l'apprentissage des langues et de renforcer le dialogue franco-émirien.

Une démarche également adoptée par l'Institut français d'Égypte, au Caire, mais aussi à Pékin, Rangoun, Lima ou Ankara. L'attrait des Micro-Folies tend en outre à gagner d'autres types de Structures, à l'instar de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek (Belgique).

1000 Micro-Folies à l'horizon 2022

Simple à installer et peu onéreuses, les Micro-Folies essaient donc les territoires, en France comme à l'étranger, où elles permettent de créer de nouveaux lieux de vie conviviaux et attractifs, tout en réduisant les inégalités géographiques d'accès à la culture.

Après une première annonce en 2018 concernant le déploiement de 200 Micro-Folies sur l'ensemble du territoire national, le ministre de la Culture a fait connaître, [le 17 juin](#), sa volonté d'aller plus loin encore en accélérant la mise en œuvre du dispositif afin d'atteindre, d'ici trois ans, 1 000 Micro-Folies. Une décision à la mesure du succès de ce projet, qui séduit et étonne tant par son ambition que sa simplicité.

Les partenaires des Micro-Folies

L'initiative des Micro-Folies fédère et mobilise - entre autres - 12 des grands opérateurs du ministère de la Culture, partenaires initiaux du projet : le musée du Louvre, le CNAC Georges-Pompidou, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, la RMN-Grand Palais, le Château de Versailles, le Musée Picasso, Universcience, la Cité de la musique-Philharmonie de Paris, le Musée d'Orsay, l'Opéra national de Paris, l'Institut du Monde Arabe et le Festival d'Avignon. Lors du déploiement de cette nouvelle phase, il faudra associer les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) et les équipements régionaux afin de permettre notamment l'itinérance de collections ou l'installation de résidences d'artistes.